

INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS SPORTIVES ESTIVALES

SOCCER FC BORÉAL

Inscriptions en cours, en ligne
au fcboreal.ca.
Rabais pour inscription hâtive
de 25 \$ jusqu'au 25 février.



BASEBALL MINEUR

Inscriptions en cours, en ligne au
baseballprevost.com jusqu'au 1^{er} mars.
Possibilité d'inscription jusqu'au 1^{er} avril pour
le programme Rallye Cap (2017-2020).

ACTIVITÉS LIBRES

EN GYMNASSE

Pratiquez le badminton et le pickleball lors des périodes
d'activités libres (\$).
Rendez-vous au ville.prevost.qc.ca/activites-libres pour les détails.

SUR GLACE

Accédez gratuitement à des activités libres sur glace à l'aréna
régional de la Rivière-du-Nord. Pour consulter l'horaire, rendez-vous
au arenardn.ca/horaire-activites-libres-sur-glace.



L'accueil-boutique du P'tit Train du Nord et les bureaux
administratifs sont installés à la **gare de Prévost** depuis
maintenant deux ans. Arrêtez-y pour vous réchauffer,
déguster une boisson chaude et profiter du WiFi gratuit.

POUR UNE UTILISATION HARMONIEUSE DES SENTIERS

Il est important de respecter les corridors de sport dès le premier traçage.
Nous demandons aux marcheurs et aux utilisateurs de vélos fat bike de
ne pas circuler au centre de la piste réservé aux skieurs de style « pas de
patin ». Y marcher crée des trous et de petits amoncellements à chaque pas
et abîme la surface de glisse. Notez aussi que les chiens ne sont pas admis
sur le P'tit Train du Nord. Nous vous remercions de votre collaboration !

Sécurité civile et incendie

EN HIVER, QUATRE INCENDIES SUR DIX SONT LIÉS AU CHAUFFAGE

Entre décembre et mars, les risques d'incendie
liés aux appareils de chauffage augmentent.
Les sources de risques sont nombreuses :
installation non conforme, foyer sans pare-
étincelles, cendres mal entreposées, cheminée
obstruée ou défectueuse, etc.

LA PRÉVENTION TOUJOURS NÉCESSAIRE

Des gestes simples peuvent être posés pour diminuer les risques liés
à l'utilisation des appareils de chauffage et ainsi éviter les incendies.
Voici quelques conseils pour ne pas faire partie des statistiques :

- Confiez l'installation des appareils de chauffage à une entreprise qualifiée.
- Faites ramoner et inspecter votre cheminée chaque année par une personne qualifiée. Le ramonage permet d'éliminer la suie et la créosote agrippées aux parois, source importante de feux de cheminée.
- Brûlez du bois sec, car le bois vert ou résineux augmente la formation de créosote.
- Entreposez les cendres dans un contenant incombustible et placez-les à l'extérieur. Un mauvais entreposage des cendres peut causer un incendie.
- Veillez à ne pas laisser d'objets sur un calorifère.



INSCRIPTION
AUX ALERTES CITOYENNES
avis.ville.prevost.qc.ca




Prevost